

OPTIMISATION ET CONSTRUCTION DU PLAN DE FORMATION



La réforme de la formation professionnelle a bouleversé vos habitudes en matière de formation !

- Vous souhaitez que votre plan de formation contribue au développement des compétences de vos salariés.
- Vous cherchez à faire coïncider vos besoins en formation tout en bénéficiant de financements.
- Vous désirez savoir comment accéder aux formations éligibles aux périodes de professionnalisation ou au Compte personnel de formation.

Profitez de l'année 2018 pour réduire vos coûts de formation tout en bénéficiant de financements.

NOS SOLUTIONS

L'accompagnement d'un consultant spécialisé en formation professionnelle vous accompagne dans la construction d'un plan de formation pertinent, intégrant la stratégie de votre entreprise et les nouvelles réglementations de la formation professionnelle.

Objectifs :

- Définir et analyser vos besoins en matière de formation
- Utiliser les outils et dispositifs mis à disposition par la réforme (entretiens professionnels, CPF...) pour piloter les axes prioritaires de votre plan de formation
- Identifier les formations obligatoires bénéficiant désormais de financements
- Valoriser et organiser votre formation interne afin de bénéficier de prise en charge
- Tirer profit de la logique d'investissement, tant au niveau qualitatif (acquisition de compétences) que quantitatif (financier)
- Monter les dossiers de financements de formation
- Optimiser les financements sur 2018

Méthodologie :

- Analyse du projet de plan de formation de votre entreprise
- Rapprochement des actions prévues avec les formations certifiantes et éligibles (CQPM, Blocs de compétences, CPPI/CCPM...)

NOS OUTILS



Une prestation en 5 étapes

1. Diagnostic de votre processus formation
2. Analyse des procédures formation en vigueur
3. Préconisations
4. Proposition de plan de formation
5. Soumission de votre dossier à votre OPCA (ADEFIM)



VOTRE CONTACT

Véronique GUILLON
Tél : 03.80.77.85.11
uimm21@maisondesentreprises.com

